

N° 104065-2020/1-ACTS/DAJI

Date du : 25 novembre 2020

### Rapport de présentation

---

**OBJET** : Projet de délibération modifiant la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 portant désignation des représentants de la province Sud au sein de divers organismes et instances. (Comité consultatif d'action économique - partie économie maritime)

**PJ** : un projet de délibération

#### **1. Comité consultatif d'action économique - partie économie maritime (CCAEM art. 9)**

M. Kays a été désigné par l'assemblée de la province Sud le 18 juillet 2019 pour siéger au CCAEM. Par la suite, il a été élu président de la commission du développement rural (DR), le 12 août 2020. Or, les statuts du CCAEM prévoient que le président de la commission DR siège également au sein de ce comité. Par conséquent, M. Kays doit être remplacé en tant que représentant de l'assemblée.

#### **2. Commission consultative de la certification professionnelle (CCCP – art. 75)**

Mme Veylma Falao a été désignée pour siéger à la CCCP le 18 juin 2020. A la demande du groupe l'Eveil Océanien, il est proposé de la remplacer par M. Petelo Sao.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.